

1. Nom commercial : ISORUST

Firme

**ERBE products BVBA**  
Puymoortelstraat 8A  
8720 DENTERGEM  
BTW BE 0473 472 836

Tel. : 051/58.12.23

Fax : 051/58.12.52

Numéro d'urgence

2. Nature chimique

Polymères synthétiques en dispersion aqueuse contenant des agents chélatants.

3. Identification des dangers

Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon les critères définis dans la directive européenne 88/379/CEE.

4. Premiers secours

- Consignes générales : d'une manière générale, ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- Inhalation : en cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre. En cas de malaises persistants, consulter le médecin.
- Contact avec la peau : rincer avec beaucoup d'eau et de savon doux. Ne pas utiliser des solvants.
- Contact avec les yeux : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter le médecin.
- Ingestion : consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction recommandés : eau
- Moyens d'extinction à éviter : non identifié

Dangers : le produit, sous forme d'émulsion aqueuse, n'est pas combustible. Sous forme sèche il est combustible et développe une fumée dense et noire.

Mesures particulières des protection : porter un appareil respiratoire. Ne pas respirer les fumées.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Protection individuelle : éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Protection de l'environnement : ne pas déverser dans les canalisations ou les cours d'eau.
- Méthodes de nettoyage : absorber le liquide au moyen de matériaux absorbants, par exemple terre ou sable et déposer dans des fûts en vue de l'élimination. Consulter la réglementation locale, fédérale ou nationale avant de procéder à l'élimination.

**7. Manipulation et stockage**

- Manipulation - précautions : respecter les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.
- Stockage - critères : à l'abri du gel et du soleil.  
température minimale 5°C / maximale 35°C.
- Matière d'emballage : uniquement des récipients en matière plastique (ex. PE).
- Matières incompatibles : tenir à l'écart des aliments.

**8. Contrôle d'exposition et protection individuelle**Mesures techniques

TVL : 100 mg / mètre cube air (application par pulvérisation)

Moyens de protection individuels

- Protection respiratoire : application au pistolet dans des locaux insuffisamment aérés - porter un appareil respiratoire.
- Protection des mains : gants en caoutchouc
- Protection des yeux : lunettes de sécurité
- Protection de la peau : retirer les vêtements imprégnés.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

- Aspect : liquide
- Couleur : beige
- Odeur : légère

		<u>Valeur</u>	<u>Unité</u>	<u>Methode</u>
Inflammabilité	: sans objet			
Température d'ignition	: sans objet			
Limites d'explosion	: sans objet			

- Changement d'état physique :
- Point d'ébullition : non concerné

Pression de vapeur 20°C	: non concerné			
Densité 20°C	:	1.02 ± 0.05 g/cm <sup>3</sup>		
Hydrosolubilité	: miscible			
pH 20°C	:	1.40 ± 0.3		
Viscosité 20°C	:	12-16	sec.	Ford cup n° 4

**10. Stabilité et réactivité**

- Conditions à éviter : ne pas exposer au soleil et à des températures en dessous de 0°C.  
 Matières à éviter : tout solvant à l'exception d'eau.  
 Produits de décomposition dangereux : la combustion développe une fumée dense et noire et produit des gaz nocifs (monoxide de carbone et hydrocarbures).  
 Réactions dangereuses : l'addition de produits chimiques peut causer une coagulation.

**11. Informations toxicologiques**

Contact avec les yeux - irritation possible. L'exposition prolongée ou répétée de la peau peut causer des irritations.

**12. Informations écologiques**

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. Une haute concentration peut nuire à la vie aquatique par effet sur le pH.  
 Faible demande d'oxygène biologique.

**13. Considérations relatives à l'élimination**Produit

Recommandations : des petites quantités renversées sur le sol peuvent être rincées à l'eau.  
 Des quantités plus importantes doivent être absorbées au moyen de terre ou sable et être déposées dans un récipient.

Consulter la réglementation locale, fédérale et nationale avant de procéder à l'élimination.

Emballages souillés

Recommandations : vider l'emballage le mieux possible.

**14. Informations relatives au transport****Transport par route ADR/RID et GGVS/GGVE**

- |                               |   |                                 |         |   |   |
|-------------------------------|---|---------------------------------|---------|---|---|
| Classe                        | : | -                               | Chiffre | : | - |
| N° d'identification de danger | : | -                               | N°-UN   | : | - |
| Description générale          | : | polymères en dispersion aqueuse |         |   |   |
| Remarques                     | : | non réglementé                  |         |   |   |

**Transport maritime IMDG/GGVSee**

Classe : - N°-UN : - Groupe d'emballage -  
N°-EMS : - MFAG : -  
Polluant maritime : -  
Désignation de la marchandise : polymères en dispersion aqueuse  
Remarques : non dangereux

**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR**

Classe : - N°-UN : -  
Désignation de la marchandise : polymères en dispersion aqueuse  
Remarques : non dangereux

**15. Informations réglementaires**

Classification selon la directive EC 88/379/EEC

Non classifié comme produit dangereux. Lors de la manipulation, respecter les précautions habituelles.

R-phrases : -

S-phrases : -

Classification spéciale : aucune

Recommandations spéciales : en cas d'application au pistolet dans des locaux peu aérés, porter un appareil respiratoire.  
Ne pas avaler. Conserver hors de portée d'enfants. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**16. Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit.

La présente fiche de sécurité remplace toute version antérieure.